

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LOTBINIÈRE TENUE À SAINT-ANTOINE-DE-TILLY LE 9 JUIN 2021 À 19 H 30

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : Monsieur Normand Côté, préfet et maire de Saint-Flavien

MUNICIPALITÉS

Dosquet
Laurier-Station
Leclercville
Lotbinière
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun
Saint-Agapit
Saint-Antoine-de-Tilly
Saint-Apollinaire
Sainte-Agathe-de-Lotbinière
Sainte-Croix
Saint-Édouard-de-Lotbinière
Saint-Flavien
Saint-Gilles
Saint-Janvier-de-Joly
Saint-Narcisse-de-Beaurivage
Saint-Sylvestre
Val-Alain

MAIRES

Yvan Charest
Pierrette Trépanier
Denis Richard
Jean Bergeron
Annie Thériault
Yves Gingras
Christian Richard
Bernard Ouellet
Gilbert Breton
Jacques Gauthier
Denise Poulin
Normand Côté
Robert Samson
Bernard Fortier
Denis Dion
Etienne Parent, maire suppléant
Daniel Turcotte

ABSENCE :

Saint-Patrice-de-Beaurivage

Samuel Boudreault

SECRÉTAIRE :

Stéphane Bergeron

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

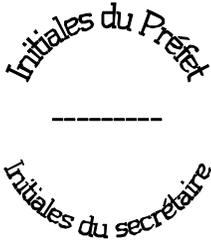
Page - 1 -

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Ordre du jour

1. Ouverture et présences;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. **Rencontre avec Madame Pascale Lemay, conseillère en tourisme – Lancement de la saison touristique;**
4. **Rencontre avec Madame Marie-France St-Laurent, Conseillère culture patrimoine – Modification de l'EDC - Étude de potentiel pour un espace culturel;**
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil du 19 mai 2021;
6. Affaires courantes;
 - a) Rapport financier de la MRC de Lotbinière au 31 décembre 2020;
 - b) FDT;
 - i. Reddition de compte finale – Présentation et adoption du rapport 2020-2021;
 - c) FRR volet 2;
 - i. FRR-023-1 – Bibliothèque Adrien-Lambert – Saint-Janvier-de-Joly;
 - ii. FRR-022-1 – Modification protections terrain de balle – Saint-Gilles;
 - d) Développement économique;
 - i. Réseau Accès Entreprises – Suivi;
 - ii. PAUPME – Recommandation no. 13;
 - e) Carrières/sablières – Remises aux municipalités;
 - f) Rapport analyse d'incidents – Sécurité Incendie;
 - g) LET de Saint-Flavien;
 - i. Demande de certificat d'autorisation pour plateforme de compostage;
 - ii. Mandat WSP – Plan devis pour soumission
 - iii. Appel d'offres – Opération du LET de la MRC de Lotbinière;
 - iv. Questionnaire – Collecte à 3 voies;
 - h) Seigneurie de Joly;
 - i. Projet d'aire protégée – Résolution position commune;
 - i) Adoption du règlement 320-2021 – Contrôle budgétaire;
 - j) Octroi contrat – Amélioration du Parc Linéaire phase 3;
 - k) Conseil régional de la culture propre à la Chaudière-Appalaches;
 - l) Harmonisation réglementation sécurité incendie – Lancement des travaux;
 - m) Rapport des comités;
 - i. Comité Main-d'œuvre;
 - ii. Comité de pilotage PFM;

7. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

8. Aménagement du territoire et développement local;
 - a) Conformité – Approbation de règlements d’urbanisme;
9. Correspondance, présentation du résumé;
10. Comptabilité, comptes à payer;
 - a) Présentation des comptes;
 - b) Liste des chèques;
 - c) Liste des engagements;
11. Affaires nouvelles;
 - a) Forum des maires – Planification;
 - b) Suivi vente pour taxes;
 - c) Programme RénoRégion;
 - d) OBV du Chêne – Délégation conseil d’administration;

12. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

13. Levée de l'assemblée.

203-06-2021

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Gilbert Breton et résolu d'adopter l'ordre du jour.

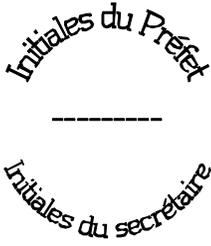
RENCONTRE

AVEC MADAME PASCALE LEMAY, CONSEILLÈRE EN TOURISME – LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE

Madame Lemay fait un retour sur le lancement de la saison touristique 2021 qui s’est déroulé le 1^{er} juin 2021 à 20 h 00 sur les réseaux sociaux. Madame Lemay en profite pour présenter les 10 incontournables 2021 en Lotbinière, pour lesquels plus de 600 personnes ont voté. Enfin, elle revient sur la carte touristique 2021 qui sera certainement un document phare de la relance touristique cet été.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

Page - 3 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

RENCONTRE

AVEC MADAME MARIE-FRANCE ST-LAURENT, CONSEILLÈRE CULTURE PATRIMOINE – MODIFICATION DE L'EDC - ÉTUDE DE POTENTIEL POUR UN ESPACE CULTUREL

Madame St-Laurent présente au conseil de la MRC les éléments que pourrait comporter une étude d'opportunité sur la création d'un espace culturel dans la MRC de Lotbinière. Cette étude pourrait être réalisée dans les prochains mois par un consultant et pourrait répondre à des questionnements de la MRC qui remontent à plusieurs années à savoir si la MRC a la capacité de recevoir ce genre d'équipements.

204-06-2021

MODIFICATION DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2021-2023 : RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ POUR L'IMPLANTATION D'UN PÔLE CULTUREL RÉGIONAL

Attendu que, dès l'adoption de sa politique culturelle en 2004, la MRC de Lotbinière nommait la nécessité de doter la région d'équipements culturels permettant aux artistes et créateurs de la région d'avoir accès à des infrastructures davantage professionnelles, mais également d'offrir un accès accru à la culture à ses citoyens;

Attendu que l'actuelle réflexion sur la requalification des églises dans nos cœurs villageois pointe souvent vers un usage communautaire à vocation culturelle, de possible pôle culturel régional;

Attendu que nous manquons de données pour en évaluer la faisabilité (exemples comparables, viabilité, mode de gouvernance, coûts pour la mise en place et le fonctionnement récurrent);

Attendu que la direction régionale du ministère de la Culture et des Communications du Québec nous autorise à modifier le plan d'action de l'Entente de développement culturel 2021-2023 afin de réaliser une étude d'opportunité soutenue à 50 % par ce ministère;

Il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Jean Bergeron et résolu de modifier le plan d'action de l'EDC 2021-2023 afin de réaliser une étude d'opportunité pour la mise en place d'un pôle culturel dans de la MRC de Lotbinière en mandatant le groupe GID au montant de 18 750 \$ (plus taxes) conformément à l'offre de services présentée.

205-06-2021

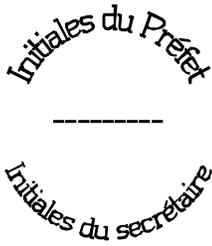
CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE – DEMANDE À LA TREMCA

Attendu que, suite à la création de la région administrative de la Chaudière-Appalaches en 1987, différentes structures et organismes régionaux de concertation se sont mis en place pour faciliter le développement régional dans différents domaines, hormis la culture qui est restée associée au Conseil de la Culture de Québec et Chaudière-Appalaches;

Attendu que la région voisine du Centre-du-Québec a connu la même situation suite à sa création en 1997, mais a réclamé un conseil régional de la culture propre pour sa région, lequel a vu le jour 5 ans plus tard, soit en septembre 2003;

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

Page - 4 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Attendu que la Chaudière-Appalaches s'avère la seule région administrative n'ayant pas un conseil de la culture spécifique pour soutenir le milieu culturel régional, bien qu'elle représente la 7^e région la plus peuplée des 17 que compte le Québec;

Attendu que les enjeux de développement culturel en zone périphérique, telle la Chaudière-Appalaches, diffèrent grandement de ceux de Québec, où les acteurs culturels sont davantage concentrés, institutionnalisés et professionnalisés;

Attendu que depuis plusieurs années des intervenants culturels de la région Chaudière-Appalaches déplorent régulièrement l'absence d'un Conseil de la Culture spécifique pour notre région administrative;

Attendu que lors de la journée d'action concertée pour le développement des arts et de la Culture en Chaudière-Appalaches, tenue virtuellement le 27 janvier 2021, la question concernant la création ou non d'un conseil de la Culture spécifique pour la région de la Chaudière-Appalaches s'est retrouvé en tête de liste des 10 enjeux prioritaires dans la région;

Il est proposé par Madame Denise Poulin, appuyé par Monsieur Christian Richard et résolu de soutenir la démarche initiée par la MRC de L'Islet et de demander à la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches de revendiquer auprès du ministère de la Culture et des Communications qu'il appuie les démarches menant à la création d'un conseil régional de la culture propre à la Chaudière-Appalaches.

206-06-2021

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU 19 MAI 2021

Il est proposé par Monsieur Bernard Fortier, appuyé par Monsieur Etienne Parent et résolu d'adopter le procès-verbal du conseil de la MRC de Lotbinière du 19 mai 2021.

207-06-2021

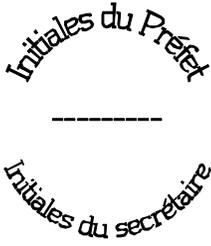
RAPPORT FINANCIER 2020

Attendu la vérification effectuée par les comptables du bureau de *Desaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l.* (représenté par Mme Isabelle Bolduc);

Il est proposé par Monsieur Daniel Turcotte, appuyé par Monsieur Yvan Charest et résolu d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2020, tel que déposé et d'autoriser le directeur général à le transmettre au MAMH.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

Page - 5 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

208-06-2021

FDT – RAPPORT ANNUEL 2020-2021

Attendu que le rapport annuel du FDT 2020-2021 doit être transmis au Gouvernement et être publié sur le site internet de la MRC de Lotbinière avant le 30 juin 2021 conformément à l'entente signée;

Il est proposé par Monsieur Robert Samson, appuyé par Monsieur Bernard Ouellet et résolu d'autoriser le directeur général à déposer le rapport annuel du FDT 2020-2021, constituant le dernier de l'entente, au Gouvernement tel que présenté et à publier ce dernier sur le site internet de la MRC.

209-06-2021

FRR-023-1 – AMÉLIORATION BIBLIOTHÈQUE ADRIEN-LAMBERT À SAINT-JANVIER-DE-JOLY

Attendu la recommandation positive du comité d'évaluation de projet, laquelle stipule :

La demande vise à effectuer l'installation d'une chute à livres pour les retours ainsi que la création d'un logo personnalisé pour la bibliothèque et son impression pour affichage extérieur.

Considérant que le projet est en lien avec les orientations de la Planification stratégique de la MRC de Lotbinière 2019-2022 et qu'il répond aux critères de la Politique de soutien aux projets structurants ;

Il est recommandé de supporter ce projet à la hauteur de 1 742 \$ provenant de l'enveloppe du secteur local du volet 2 du FRR. Il est conseillé d'octroyer la subvention en 1 seul versement après la réception du rapport final. Toutes les modalités seront inscrites dans le protocole d'entente entre la MRC de Lotbinière et le promoteur.

Il est proposé par Madame Denise Poulin, appuyé par Madame Pierrette Trépanier et résolu d'accepter ce projet et de verser la somme 1 742 \$ à la municipalité de Saint-Janvier-de-Joly pour le projet FRR-023-1 – Amélioration de la bibliothèque Adrien-Lambert.

210-06-2021

FRR-022-1 – AJOUT ET MODIFICATION DES PROTECTIONS DU TERRAIN DE BALLE À SAINT-GILLES

Attendu la recommandation positive du comité d'évaluation de projet, laquelle stipule :

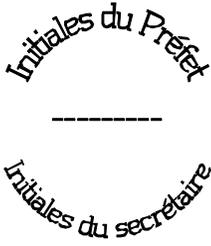
La demande vise à ajouter 3 nouveaux filets afin de protéger les maisons et la voie publique, soit des filets de 60 pieds de haut.

Considérant que le projet est en lien avec les orientations de la Planification stratégique de la MRC de Lotbinière 2019-2022 et qu'il répond aux critères de la Politique de soutien aux projets structurants ;

Il est recommandé de supporter ce projet à la hauteur de 17 750 \$ provenant de l'enveloppe du secteur local du volet 2 du FRR. Il est conseillé d'octroyer la subvention en 1 seul versement après la réception du

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

Page - 6 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

rapport final. Toutes les modalités seront inscrites dans le protocole d'entente entre la MRC de Lotbinière et le promoteur.

Il est proposé par Monsieur Bernard Fortier, appuyé par Monsieur Jean Bergeron et résolu d'accepter ce projet et de verser la somme 17 750 \$ à la municipalité de Saint-Gilles pour le projet FRR-022-1 – Ajust et modification des protections du terrain de balle.

211-06-2021

AIDE D'URGENCE POUR PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) – RECOMMANDATION DE PRÊT NO.13

Attendu que le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) a réservé un montant de 583 756 \$ à la MRC de Lotbinière dans le cadre du programme d'aide d'urgence pour PME;

Attendu que, via l'avenant 2020-01, un montant supplémentaire de 357 396 \$ a été réservé à la MRC;

Attendu que, via l'avenant 2020-03, un montant supplémentaire de 178 698 \$ a été réservé à la MRC;

Attendu que, via l'avenant 2020-06, un montant supplémentaire de 500 000 \$ a été réservé à la MRC;

Attendu que le solde de la subvention est de 326 474 \$ avant l'analyse de la recommandation;

Attendu la treizième recommandation du Service aux entreprises de la MRC de Lotbinière via son comité d'investissement;

Il est proposé par Monsieur Jacques Gauthier, appuyé par Monsieur Yvan Charest et résolu d'approuver la treizième recommandation du Service aux entreprises de la MRC de Lotbinière, d'émettre les lettres d'offre de financement et d'autoriser le versement du prêt aux entreprises visées, si elles acceptent les conditions de financement présentées, pour un total de 50 000 \$.

212-06-2021

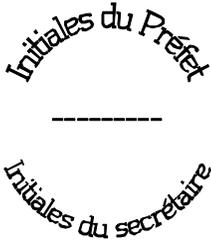
RAPPORT DES INCIDENTS 2020 – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Attendu que le plan de mise en oeuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Lotbinière confie la responsabilité à l'autorité régionale de produire et présenter annuellement un rapport statistique d'évaluation des incidents au comité incendie et, le cas échéant, faire des recommandations sur les modalités à apporter aux différents programmes de prévention ou à la réglementation municipale;

Attendu que le comité de sécurité incendie recommande l'adoption dudit rapport;

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

Page - 7 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Il est proposé par Monsieur Daniel Turcotte, appuyé par Monsieur Denis Dion et résolu d'adopter le rapport des incidents 2020 prévu au plan de mise en oeuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Lotbinière.

213-06-2021

PLATEFORME DE COMPOSTAGE – MANDAT RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS POUR APPEL D'OFFRES

Attendu que la MRC de Lotbinière est en processus d'obtention d'un certificat d'autorisation pour l'opération d'une plateforme de compostage au LET de Saint-Flavien;

Attendu l'obtention d'une subvention de 1 649 867 \$ dans le cadre du programme de traitement des matières organiques par biométhanisation ou compostage (PTMOBC) pour la plateforme de Saint-Flavien;

Attendu qu'un certificat d'autorisation du MELCC est nécessaire pour effectuer les travaux de construction de la plateforme de compostage ainsi que dans le cadre du programme de subvention PTMOBC;

Attendu que la firme WSP inc. a réalisé plusieurs étapes préliminaires dans la conception pour l'aménagement de la plateforme de compostage à Saint-Flavien;

Attendu l'offre de services présentée par WSP inc. pour la réalisation des plans et devis pour la construction de la plateforme de compostage;

Attendu que l'appel d'offres public débutera seulement lorsque le MELCC sera sur le point d'émettre les autorisations nécessaires;

Il est proposé par Monsieur Denis Richard, appuyé par Monsieur Yves Gingras et résolu de mandater la firme **WSP inc.** pour effectuer les travaux nécessaires pour l'élaboration des plans et devis pour l'appel d'offres de la plateforme de compostage sur une base horaire au coût approximatif de 60 558 \$ (plus taxes) conformément à l'offre de services professionnels P21-EN_2159852.

214-06-2021

PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'OPÉRATION DU LET ET DE LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE À SAINT-FLAVIEN

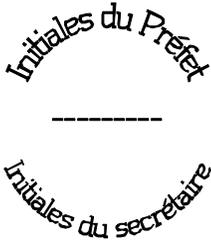
Attendu que le contrat d'opération du Lieu d'enfouissement technique (LET) à Saint-Flavien se termine le 27 novembre 2021;

Attendu que la MRC de Lotbinière fera la révision de son devis d'opération du LET Saint-Flavien afin d'inclure les nouvelles opérations de la future plateforme de compostage;

Attendu qu'un calendrier des étapes à venir est présenté au conseil de la MRC de Lotbinière;

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

Page - 8 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Attendu la recommandation du comité de gestion sur l'enfouissement (résolution #042-06-2021-ENF);

Attendu le devis d'appel d'offres présenté;

Il est proposé par Madame Pierrette Trépanier, appuyé par Monsieur Daniel Turcotte et résolu de débiter le processus d'appel d'offres public pour l'opération du Lieu d'enfouissement technique et de la plateforme de compostage de la MRC de Lotbinière à Saint-Flavien selon le calendrier préalablement établi.

215-06-2021

FORÊT SEIGNEURIE DE LOTBINIÈRE – RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ

Attendu que la MRC a adopté le 10 mars 2021 la résolution 104-03-2021 sollicitant l'appui de la députée de Lotbinière-Frontenac afin de faire reconnaître par le gouvernement le projet de corridor de haute valeur écologique élaboré avec les partenaires du milieu comme aire protégée ;

Attendu que les partenaires, les Amis de la forêt seigneuriale Joly de Lotbinière, le CRECA, l'OBV du Chêne, Nature Québec et la MRC de Lotbinière ont rédigé conjointement un document argumentaire visant à faire reconnaître le projet d'aire protégée comme réserve de biodiversité;

Attendu que ce projet est présenté et décrit dans le document argumentaire intitulé "Proposition de réserve de biodiversité dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière - juin 2021";

Il est proposé par Madame Annie Thériault, appuyé par Monsieur Bernard Fortier et résolu d'adopter le document argumentaire intitulé "Proposition de réserve de biodiversité dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière - juin 2021" et de le transmettre au gouvernement en appui à la démarche de reconnaissance d'une réserve de biodiversité en cours sur ce territoire public.

216-06-2021

ADOPTION DU RÈGLEMENT 320-2021 – CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Attendu l'adoption en juin 2007 du projet de loi no. 21 (Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal 2006, c.31), lequel oblige les municipalités à adopter et mettre en vigueur un règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaires;

Attendu que le règlement 199-2007 – Règlement sur le contrôle budgétaire adopté le 13 février 2008 est venu abroger le règlement 66-1993;

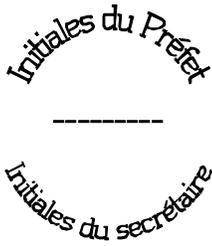
Attendu que ce règlement déléguait certains pouvoirs pour l'autorisation des dépenses;

Attendu qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 960.1 du code municipal du Québec, le conseil doit adopter un règlement en matière de contrôle et suivi budgétaires;

Attendu qu'il est nécessaire d'abroger ce règlement et de l'actualiser;

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

Page - 9 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Attendu qu'en vertu de l'article 961.1 du Code municipal du Québec, une MRC peut, par règlement, déléguer à tout fonctionnaire ou employé le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la MRC;

Attendu que le conseil considère qu'il est dans l'intérêt de la MRC, pour assurer son bon fonctionnement, qu'un tel règlement soit adopté;

Attendu l'avis de motion donné à la session du 19 mai 2021;

Attendu l'avis public du 27 mai 2021;

Il est proposé par Monsieur Jacques Gauthier, appuyé par Monsieur Christian Richard et résolu d'adopter le règlement 320-2021 concernant le contrôle budgétaire.

217-06-2021

PAVAGE DE LA PISTE CYCLABLE – OCTROI DU CONTRAT

Attendu que la MRC procédera à la mise en place d'un revêtement bitumineux sur une portion de la piste cyclable entre Saint-Agapit et Dosquet à l'été 2021;

Attendu qu'un appel d'offres public a été publié du 25 mai au 9 juin 2021;

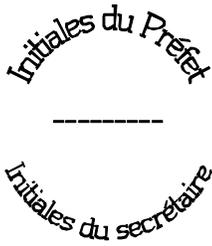
Attendu que 4 soumissions ont été reçues et que 3 sur 4 sont parfaitement conformes au devis :

Soumissionnaires	Prix soumis (après taxes)	
	Option 1	Option 2
Les Entreprises Lévisiennes Inc.	832 928,05 \$	865 197,22 \$
P.E. Pageau	841 738,01 \$	891 162,03 \$
BML Sintra	998 897,05 \$	1 043 004,34 \$
Pavage Portneuf	1 113 062,55 \$	1 156 356,68 \$

Il est proposé par Monsieur Yves Gingras, appuyé par Monsieur Denis Dion et résolu d'octroyer le contrat pour le pavage de la piste cyclable au plus bas soumissionnaire, soit à *Les Entreprises Lévisiennes inc.*, selon les prix unitaires et forfaitaires soumis au bordereau de soumission, soit un montant de 832 928,05 \$ ou 865 197,22 \$ (taxes incluses) selon l'option qui sera retenue par la municipalité de Dosquet et la MRC de Lotbinière et d'autoriser la direction générale à mandater une firme pour assurer le contrôle de qualité en chantier.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

Page - 10 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

218-06-2021

ADOPTION DES TRAVAUX D'HARMONISATION DE LA RÈGLEMENTATION EN SÉCURITÉ INCENDIE

Attendu la disparité, la désuétude et même l'absence au niveau de la réglementation municipale en sécurité incendie de certaines municipalités sur le territoire de la MRC;

Attendu que le comité de sécurité incendie recommande les travaux d'harmonisation de la réglementation en sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur Daniel Turcotte, appuyé par Monsieur Jacques Gauthier et résolu de débiter la réflexion et, le cas échéant, d'amorcer la mise en chantier des travaux d'harmonisation de la réglementation en sécurité incendie.

219-06-2021

CONFORMITÉ DE RÈGLEMENTS D'URBANISME

Il est proposé par Monsieur Bernard Fortier, appuyé par Monsieur Etienne Parent et résolu de certifier conformes au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Lotbinière les règlements d'urbanisme suivants et d'autoriser le directeur général à délivrer, par voie de la présente, les certificats de conformité correspondants.

Conformité au SADR - Approbation de règlement d'urbanisme				
Assemblée du conseil du 9 juin 2021				
Municipalité	Adoption	Type	No du règl.	No du certificat
Saint-Gilles	10-05-2021	Zonage	586-21	2021-23
Saint-Sylvestre	03-05-2021	Zonage	143-2020	2021-24
Leclercville	07-06-2021	Zonage	2021-164	2021-25

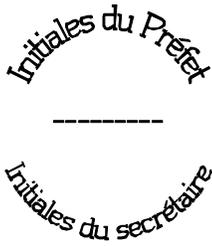
220-06-2021

COMPTES PAYÉS ET À PAYER DES MOIS DE JUIN 2021

Il est proposé par Monsieur Yvan Charest, appuyé par Monsieur Jean Bergeron et résolu de ratifier le paiement des comptes payés, d'autoriser le paiement des comptes à payer présentés dans la liste du cahier d'assemblée et d'autoriser le secrétaire-trésorier à en faire le paiement :

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

Page - 11 -



PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

Description	Montants
Liste des déboursés	
Chèques émis	45 681.42 \$
Dépôts directs à faire	532 705.40 \$
Prélèvements (Paiements par Accès D)	101 580.32 \$
Total des paiements :	679 967.14 \$
Ces montants peuvent aussi comprendre certaines dépenses incluses dans la liste qui suit:	
Liste des engagements :	387 681.37 \$
Plus autres sommes à verser le 30 juin:	
Remises des redevances Carrières et sablières	921 783.00 \$
Deuxième Remises des taxes perçues .	93 523.95 \$

221-06-2021

PROGRAMME RÉNORÉGION DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Attendu que la Société d'habitation du Québec (SHQ) annonçait le 31 mai 2021 qu'une somme de 175 000 \$ est mise à la disposition de la MRC de Lotbinière pour l'année 2021-2022 dans le cadre du programme RénoRégion;

Attendu que le programme permet dorénavant une augmentation de la valeur uniformisée maximale pour l'admissibilité d'un logement pour les MRC et les municipalités qui souhaitent augmenter la valeur uniformisée maximale sur leur territoire à 120 000 \$;

Attendu que pour augmenter cette valeur la MRC doit le faire au moyen d'une résolution municipale et transmettre une copie de celle-ci à la SHQ;

Attendu que cette bonification de la valeur uniformisée maximale pourra rendre le programme accessible à davantage de résidences du territoire;

Il est proposé par Monsieur Robert Samson, appuyé par Monsieur Christian Richard et résolu d'augmenter la valeur uniformisée maximale sur leur territoire de la MRC de Lotbinière à 120 000 \$ et de transmettre une copie de cette résolution à la SHQ.

222-06-2021

OBV DU CHÊNE – DÉLÉGATION SUR LA TABLE DE CONCERTATION

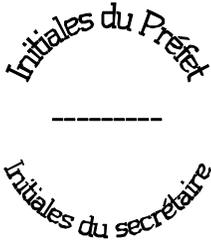
Attendu que monsieur Bernard Fortier représente la MRC de Lotbinière sur le conseil d'administration de l'OBV du Chêne depuis plusieurs années;

Attendu qu'il a informé l'OBNL qu'il donnerait sa démission à titre d'administrateur en raison de sa charge de travail actuel et qu'un nouveau représentant de la MRC devait être nommé pour représenter la MRC de Lotbinière lors de l'Assemblée générale annuelle prévue le 15 juin 2021;

Il est proposé par Monsieur Bernard Fortier, appuyé par Monsieur Denis Dion et résolu de nommer Monsieur Daniel Turcotte à titre de représentant de la MRC de Lotbinière sur la table de concertation de l'OBV du Chêne et d'en informer l'organisme avant la tenu de son assemblée générale annuelle.

Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

Page - 12 -



223-06-2021

PROCÈS-VERBAUX DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE

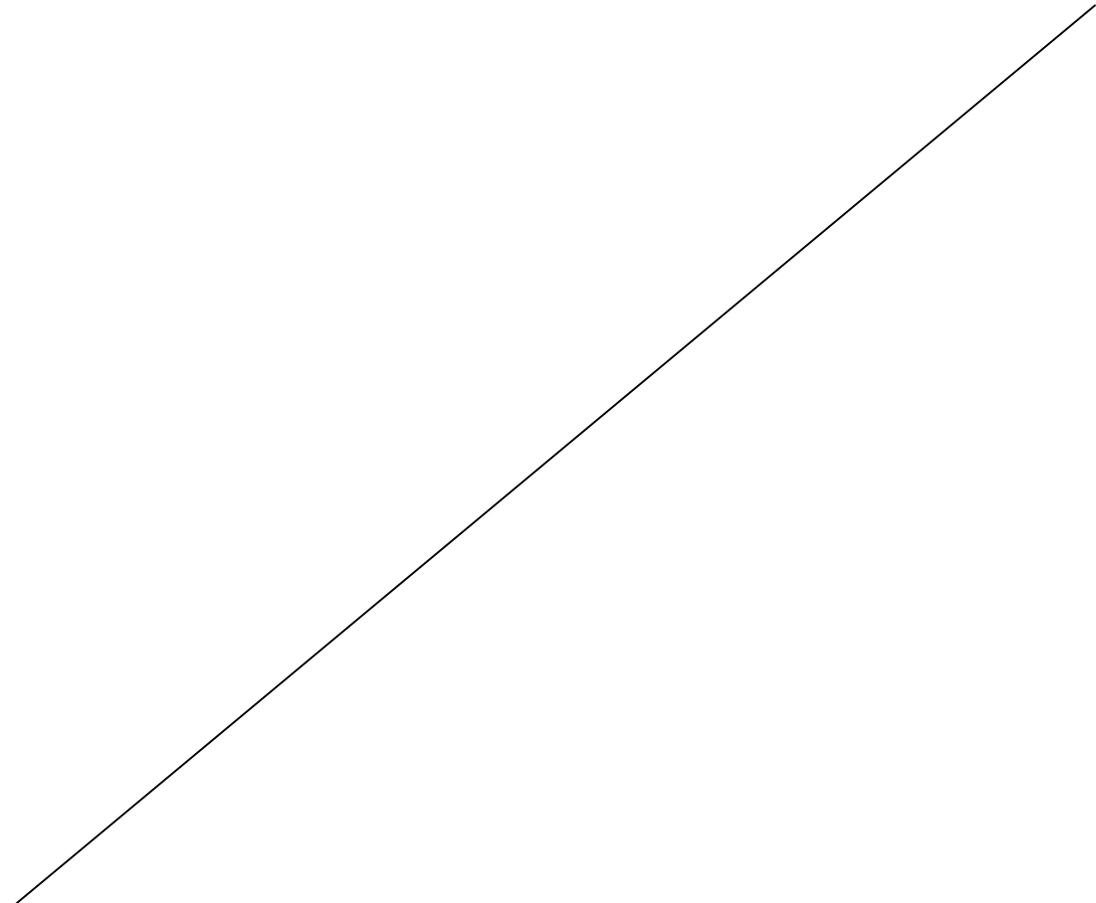
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Denis Dion, appuyé par Monsieur Yves Gingras et résolu la levée de l'assemblée à 21 h 44.

.....
Le préfet

.....
Le directeur général

Je, Normand Côté, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Procès-verbal de l'assemblée du conseil de la MRC de Lotbinière tenue le 9 juin 2021

Page - 13 -